

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 octobre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-449

présenté par
M. Brun

ARTICLE 20**ÉTAT B****Mission « Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant, mémoire et liens avec la Nation	10 000 000	0
Indemnisation des victimes des persécutions antisémites et des actes de barbarie pendant la seconde guerre mondiale	0	10 000 000
TOTAUX	10 000 000	10 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement d'appel vise à rappeler au Gouvernement l'urgence de tenir sa promesse sur la réparation et d'indemnisation des harkis.

Il vise à abonder de 10 millions d'euros l'action 03 « Solidarité » du programme 169 « Reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant, mémoire et liens avec la nation » en ponctionnant l'action 02 « indemnisation des victimes d'actes de barbarie durant la seconde guerre mondiale » du programme 158 « Indemnisation des victimes des persécutions antisémites et des actes de barbarie pendant la seconde guerre mondiale ».

Il s'agit d'un amendement d'appel qui ne vise en aucun cas à baisser l'indemnisation des victimes d'actes de barbarie pendant la seconde guerre mondiale, mais bien à inciter le Gouvernement à ouvrir dès ce budget 2022, de nouveaux crédits alloués à l'indemnisation spécifique des harkis.

Cette réparation nous la devons aux près de 70 000 harkis qui ont été impitoyablement assassinés après le cessez-le-feu, en représailles de leur engagement pour la France. Nous le devons aussi aux 200 000 harkis qui ont servi la France pendant la guerre d'Algérie, et dont les conditions d'accueil sur notre sol furent indignes à la fin du conflit.

Ce traitement inadmissible des harkis reste une tâche indélébile pour la France, que nous devons chercher à atténuer par une réparation spéciale et à la hauteur de ce qu'ils ont subi.

Cet amendement rappelle le Président et la majorité à sa promesse qui doit se traduire dans ce budget pour 2022.